

Tours, mercredi 13 juin 2012

Le Président de l'Université

à

Madame le Recteur de l'Académie  
Orléans-Tours

### Budget 2012

Le second projet de décision budgétaire modificative au budget 2012 de l'établissement fait apparaître des déficits de fonctionnement et des insuffisances d'autofinancement sur le budget de l'établissement et du SAIC.

Conformément à l'article 9 du décret n°2008-618 du 27 juin 2008 et pour équilibrer ce budget pour leur seule section de fonctionnement, je sollicite, préalablement au vote par mon Conseil d'Administration, l'autorisation d'effectuer un prélèvement complémentaire sur le fonds de roulement pour :

-le budget du SAIC de 350 450,91€  
-le budget de l'établissement de 564 086,69€ (détail en annexe)

Le prélèvement total sur fonds de roulement est de 23 001 882,19€ pour financer des opérations en investissement.

	BP	DBM1	DBM2	total
Capacité ou insuffisance d'autofinancement				
<b>Budget Principal</b>	+2 568 523,46	- 4 549 269,05	-564 086,69	- 2 544 832,28
<b>SAIC</b>	-515 956,23	-142 619,49	-350 450,91	- 1 009 026,63
<b>Fondation</b>	+18 000	+32 500		+50 500
	<b>+2 070 567,23</b>	<b>-4 659 388,54</b>	<b>-914 537,60</b>	<b>- 3 503 358,91</b>

Annexe DBM n°2

	Changement de masse dépense	Changement de masse recettes	Rattachement de recettes nouvelles Dépenses	Rattachement de recettes nouvelles Recettes	Prélèvement sur des opérations en fonctionnement non récurrentes	Reports de projets de recherche	Reports d'engagements en fonctionnement non soldés	Evolution de la section de fonctionnement	CAF	Demande
SAIC			120 945,00	570 494,09		800 000,00		- 350 450,91		- 350 450,91
Principal			-	1 491 964,52		2 056 051,21		- 564 086,69		- 564 086,69
Fondation								-		-
consolidé	-	-	120 945,00	2 062 458,61	-	2 856 051,21	-	- 914 537,60	-	- 914 537,60
	Dépense	Recettes	solde							
SAIC	920 945,00	570 494,09	- 350 450,91							
Principal	2 056 051,21	1 491 964,52	- 564 086,69							
Fondation	-	-	-							
consolidé	2 976 996,21	2 062 458,61	- 914 537,60							